



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU
23 JUILLET 2025,
À 19 H 30, TENUE À LA SALLE DU
CAFÉ DÉLICES DE L'ÉDIFICE MUNICIPAL

SONT PRÉSENTS :

André Elliott
Président

Daniel Marchildon
Conseiller

Jocelyn Girard
Conseiller

Ariane Marquis-Vézina
Conseillère

EST ABSENT :

Roger Dickey
Conseiller

EST ÉGALEMENT PRÉSENTE :

Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière.

IL Y A QUORUM.

M. André Elliott préside la séance et M^{me} Caroline Chrétien agit à titre de secrétaire.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte par le président, M. André Elliott, à 19 h 30.



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

1. Adoption de l'ordre du jour

V-SE-LV-2927

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'ADOPTER l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Adoption de l'ordre du jour;
2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2025;
3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 23 juillet 2025;
4. Dépôt du bordereau de correspondance;
5. Demande d'aide financière pour la tenue du méchoui annuel de la Communauté métisse autochtone Mama8e;
6. Remplacement d'un capteur de vitesse situé sur la route des Conquérants;
7. Embauche d'un employé temporaire pour divers travaux au LEET et à la voirie locale;
8. Divers;
 - 8.1. Dépôt de la lettre de démission de la secrétaire-trésorière;
 - 8.2. Demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture afin d'élargir l'emprise du chemin des 6^e et 7^e Rangs aux abords du pont P-0309 traversant la rivière Turgeon dans la Localité de Villebois;
 - 8.3. Dépôt des états financiers au 31 décembre 2024;
9. Période de questions;
10. Clôture de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2025

V-SE-LV-2928

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 juin 2025 tel que rédigé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

3. Approbation des décaissements, comptes fournisseurs et paies au 23 juillet 2025

V-SE-LV-2930

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

D'APPROUVER les décaissements à effectuer, les comptes fournisseurs et les paies au 23 juillet 2025 de la Localité de Villebois pour un montant total de 74 828,20 \$ tel qu'il appert et étant plus amplement décrits à la liste au 23 juillet 2025.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ

Je soussignée, Caroline Chrétien, secrétaire-trésorière, certifie qu'il y a des crédits disponibles pour effectuer le paiement de ces factures.

Caroline Chrétien
Secrétaire-trésorière

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Dépôt du bordereau de correspondance

Les membres du conseil ont pris connaissance de la correspondance adressée au Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Demande d'aide financière pour la tenue du méchoui annuel de la Communauté métisse autochtone Mama8e

CONSIDÉRANT QUE la Communauté métisse autochtone Mama8e de Villebois est active dans notre localité depuis plusieurs années;

CONSIDÉRANT QUE la tenue annuelle de leur fête de l'amitié est une activité importante pour les citoyens de Villebois;

CONSIDÉRANT QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie- James – Localité de Villebois croit en l'importance de ses organismes locaux et désire participer aux activités de ceux-ci.

V-SE-LV-2931

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

D'ACCEPTER la demande de commandite de la Communauté métisse autochtone Mama8e de Villebois au montant de 500 \$ pour la tenue de leur fête de l'amitié qui aura lieu le 30 août 2025;

QUE ce montant soit débité directement dans le compte de grand livre 02-62100-959 Dons et commandite.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Remplacement d'un capteur de vitesse situé sur la route des Conquérants

CONSIDÉRANT QUE le capteur de vitesse situé sur la route des Conquérants tout près de la porte de la Baie-James a été fortement endommagé durant la période hivernale;

CONSIDÉRANT QUE la route des Conquérants est une voie de circulation très achalandée et que le capteur de vitesse est devenu essentiel.

V-SE-LV-2932

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'achat d'un nouveau capteur de vitesse auprès de la compagnie Kalitec au montant de 5 590 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7. Embauche d'un employé temporaire pour divers travaux au LEET et à la voirie locale

CONSIDÉRANT QU'à chaque année la Localité de Villebois engage du personnel afin de ramasser tous les déchets sortis de la tranchée pendant l'hiver à cause du vent;

CONSIDÉRANT QUE le service de la voirie locale de la Localité de Villebois a aussi besoin de main-d'œuvre afin d'effectuer le contrôle de la circulation lors des travaux d'été.

V-SE-LV-2933

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M^{ME} ARIANE MARQUIS-VÉZINA, IL EST RÉSOLU :

DE PROCÉDER à l'embauche temporaire de monsieur Yzak Desbiens pour une période de quatre (4) semaines de 35 heures et à taux horaire de 35 \$ de l'heure.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

8. Divers

8.1 Dépôt de la lettre de démission de la secrétaire-trésorière

La secrétaire-trésorière procède au dépôt et à la lecture de sa lettre de démission. Celle-ci occupera son poste jusqu'au 28 août 2025.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8.2 Demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture afin d'élargir l'emprise du chemin des 6^e et 7^e Rangs aux abords du pont P-0309 traversant la rivière Turgeon dans la Localité de Villebois

CONSIDÉRANT QUE la réfection complète du pont P-0309 situé au chemin du 6^e et 7^e Rangs Ouest de la Localité de Villebois devra être effectuée;

CONSIDÉRANT QUE ce chemin est une des voies d'accès essentielles entre les Localités de Valcanton et de Villebois et que la majorité du trafic automobile passe par ce chemin;

CONSIDÉRANT QUE les cadastres visés sont les 5 703 108p, 5 702 623p, 5 703 104p et 5 702 621p et que ce sont des terres agricoles;

CONSIDÉRANT QU'en se basant sur les articles 12 et 62 de la *Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles*, cette demande ne va pas à l'encontre de l'intérêt général de protéger le territoire et les activités agricoles;

CONSIDÉRANT QU'il est impératif d'effectuer une demande d'aliénation et d'utilisation de ces terres à une fin autre qu'agricole auprès de la CPATQ.

V-SE-LV-2934

SUR PROPOSITION DE M. DANIEL MARCHILDON, DÛMENT APPUYÉE PAR M. JOCELYN GIRARD, IL EST RÉSOLU :

QUE le Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James – Localité de Villebois appuie favorablement la demande d'aliénation et d'utilisation à une fin autre que l'agriculture afin de procéder à la construction d'un nouveau pont situé sur le chemin du 6^e et 7^e Rangs Ouest de la Localité de Villebois auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

8.3 Dépôt des états financiers au 31 décembre 2024

Conformément à l'article 105.1 de la *Loi sur les cités et villes*, M^{me} Caroline Chrétien effectue le dépôt des états financiers vérifiés au 31 décembre 2024, ainsi que le rapport du vérificateur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9. Période de questions

Sept (7) personnes assistaient à la séance du conseil. Les questions des citoyens portaient sur les sujets suivants :

- Panneaux de vitesse à 30 km/h sur la rue de l'Église;
- Port du casque sur le VTT de la Localité de Villebois;
- Identification des véhicules de la Localité de Villebois;
- Trou sur la chaussée de la rue des Pins Gris;
- Coupe de l'herbe des bordures près du parc;
- Mise en candidature lors des élections;
- Disponibilité des drapeaux du GREIBJ;
- Achalandage du mini-golf;
- Installation d'une toilette près du mini-golf;
- Disposition de l'huile usée.

10. Clôture de la séance

V-SE-LV-2935

SUR PROPOSITION DE M. JOCELYN GIRARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DANIEL MARCHILDON, IL EST RÉSOLU :

DE LEVER la séance à 20 h 15.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



GOUVERNEMENT RÉGIONAL
D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES
LOCALITÉ DE VILLEBOIS
PROCÈS-VERBAL

LE PRÉSENT PROCÈS-VERBAL EST SOUMIS AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL D'EEYOU ISTCHEE BAIE-JAMES, LEQUEL LE TRANSFÈRE AU CONSEIL DU GOUVERNEMENT RÉGIONAL À TITRE DE RAPPORT ET AFIN QUE TOUTES LES MESURES SOIENT PRISES POUR QUE LES RÈGLEMENTS ET RÉOLUTIONS REQUÉRANT L'APPROBATION DE CE DERNIER SOIENT APPROUVÉS, RATIFIÉS ET SANCTIONNÉS.

Président

Secrétaire

Madame Nancy Guyon
Directrice générale
Gouvernement régional d'Eeyou Istchee Baie-James